

I N F O R M A T I O N S A N T E

La gale commune

Des cas de gale sont régulièrement signalés dans les écoles.

La gale commune est une maladie assez contagieuse due à un petit parasite qui se loge et circule sous la peau, entraînant de fortes démangeaisons. Le parasite survit très peu de temps lorsqu'il n'est pas au contact de la peau (2 à 4 jours).

La contamination se fait par contact direct et prolongé peau-à-peau (conditions optimales en couchage de promiscuité), ou par des tissus contaminés (essuie-mains).

Le traitement des malades (et éventuellement des personnes proches) et la désinfection du linge doivent être simultanés.

Le traitement des personnes est soit externe par badigeonnage, soit oral.

Le linge de corps et la literie doivent être **désinfectés** par lavage en **machine à 60°**. Le linge qui ne peut pas passer en machine peut être enfermé **8 jours** dans un **sac étanche**, (sac poubelle par exemple). Pour le traitement de la **literie, des sièges** en tissu, etc., il existe des produits : A-Par®, Baygon® par exemple.

La guérison survient en 48 heures environ après l'instauration du **traitement**,

c'est pourquoi les experts* recommandent une **évacuation scolaire** pendant les premiers jours du traitement.

En cas de démangeaisons persistantes, il est conseillé de consulter son médecin traitant.

Il est demandé aux familles de prévenir l'établissement scolaire si le diagnostic de gale est confirmé, afin que des mesures appropriées soient prises.

Il n'y a pas lieu de désinfecter les locaux.

Il n'y a pas de traitement préventif, et les seules mesures recommandées sont des mesures d'hygiène générale (lavage en machine à + 60° des draps, serviettes et vêtements ayant pu être au contact du sujet atteint, utilisation d'essuie-mains jetables...)

Pour toute information complémentaire :

- Centre Médico Scolaire
- Infirmière d'établissement